

Editorial

Alors que le ProGeCo touche à sa fin, ce serait utile de résumer les principales leçons apprises au courant de ces 5 ans. L'une d'entre elles concerne le défi de comment déboursier une dizaine de millions d'euros en 5 ans en activités dans 7 pays et de les contrôler efficacement.

Cela fut rendu possible grâce aux Appels à Propositions (APs) et la mise en place dans 6 pays d'un tandem composé d'un Point Focal national (mis à disposition par les administrations publiques partenaires) et d'un Agent GIZC. Ces 6 tandems ont été aidés par un comptable (recruté directement par ProGeCo) à temps partiel dans chaque pays.

Ceci a permis d'externaliser et de multiplier les « centres de dépenses » et de mettre en place un système de suivi performant.

Ces appels à propositions sont les suivants :

- ⇒ Deux APs pour les acteurs non étatiques (63 projets pour une valeur totale de 5,5 millions €)
- ⇒ Un AP pour les Aires marines protégées (10 projets pour une valeur de 675.000 €)
- ⇒ Un AP pour la communication et la sensibilisation (19 projets pour environ 75.000 €)
- ⇒ Dans deux Devis Programmes, des appels à propositions au niveau des Administrations partenaires pour des montants inférieurs à 10.000 € (environ 50 projets pour plusieurs centaines de milliers d'euros)
- ⇒ Une enquête par pays pour la fourniture de matériel destiné à des centres de formation GIZC nationaux (environ 220.000 €) suivi des appels d'offres pour les fournitures

A cela s'ajoute la mobilisation à grande échelle des supports de 5 à 10.000 € essentiellement en assistance technique de court terme pour renforcer nos activités. On parle d'environ 200 contrats sur les 5 ans.

Tout cela demande une équipe extrêmement motivée que ProGeCo a pu réunir dans chaque pays partenaire où nous travaillons. En plus, cela demande une collaboration étroite avec la Commission de l'Océan Indien (COI), l'organisation gestionnaire du programme, et l'Union Européenne, le bailleur de fonds et aussi un certain sens



A gauche: Visite de suivi des travaux de réhabilitation de l'ADD sur le littoral de Poudre d'Or (Maurice). *Photo:* ATH (COI/ReCoMaP)

Au bas: Pris des mesures de la température et du pH d'un étang de Chanos à Mtwara (Tanzanie) durant le suivi du projet de WIOMSA. *Photos:* ATH (COI/ReCoMaP)



du risque.

Il est difficile de suivre chaque centime dépensé par autant de projets dispersés dans les 7 pays, mais grâce à un suivi rapproché, nous avons pu renforcer nos partenaires dans leurs activités et améliorer les résultats attendus. Et ceci a été confirmé par l'évaluation à mis parcours en 2009 et par la mission externe de monitoring du ProGeCo en 2010.

Michel de San
Coordinateur Régional & Chef de Projet,
ProGeCo

SOMMAIRE:

Les pays de l'OIO sur la voie d'un protocole GIZC	2
Vue d'ensemble des Projets des APs	2
Le point sur les projets d'aquaculture réalisés au travers des APs	3
Les partenaires s'associent pour démarrer un projet de recyclage de verre	5
Cérémonie de signature du Plan de gestion de l'érosion de la plage de Jambiani	5
Opération DCP (dispositif de concentration de poissons) à Domoni, Anjouan	6
Formation sur le suivi participatif et la tenue essentielle des registres	7
Galerie des photos	8

Les pays de l'OIO sur la voie d'un protocole GIZC

Les pays de l'océan Indien occidental (OIO) ont avancé dans le processus de rédaction d'un Protocole GIZC à la Convention de Nairobi. Un groupe de travail régional composé des représentants officiels des gouvernements, le « Groupe de travail juridique et technique *ad hoc* pour l'élaboration d'un Protocole GIZC à la Convention de Nairobi amendée » (GTJT), s'est déjà réuni deux fois depuis septembre. La récente réunion, qui s'est tenue à Mombasa du 6 au 7 décembre 2010, a produit la *Première Ebauche du Protocole*.



Photo de groupe de ceux présents à la réunion du GTJT le 27-28 sept 2010 à l'Hôtel La Plantation, île Maurice (Photo: COI/ReCoMaP).

Bien que le processus officiel de négociation du Protocole ne commence qu'en avril 2011, et après la 2^e Conférence régionale GIZC de ProGeCo, c'est la qualité du processus actuel de rédaction technique qui déterminera les perspectives d'acceptation, d'application et de mise en œuvre du document, pour lequel la date de signature est toujours prévue au cours de la 6^e Conférence des Parties de la Convention de Nairobi, en avril 2012.

Cette activité particulière de ProGeCo au Protocole GIZC,

lequel entraîne un autre objectif important de la COI/ProGeCo qui est le soutien à la mise en place d'une Plateforme régionale de politique en GIZC dans l'OIO, est considérée comme étant l'une des activités actuelles clés dans la gestion de la zone côtière, non seulement par les parties prenantes nationales en GIZC, mais aussi par toutes les organisations internationales et régionales concernées, y compris l'UE, la

COI, le PNUE, la BM et le PNUD. Le futur Protocole GIZC, qui est un accord multilatéral environnemental détaillant les questions de gestion côtière nationales, transfrontières et régionales, est censé améliorer considérablement la viabilité des initiatives actuelles et futures du développement côtier dans la région.

La 3^e réunion du GTJT sur le Protocole GIZC est prévue du 14 au 16 février 2011 aux Seychelles.

Dr Winfried Wiedemeyer
Expert en GIZC de ProGeCo

Vue d'ensemble des Projets des Appels à Propositions (APs) (à la date du 24 nov 2010)

Pays	Financés	Clos	En voie d'achèvement	Subventions allouées / €	Montants payés / €	A payer / €
Tanzanie	15	3	3	1 264 930	1 060 889	204 041
Comores	15	4	2	1 366 767	1 165 129	201 638
Seychelles	5	2	0	410 649	363 409	47 240
Kenya	9	2	3	696 463	575 398	121 065
Madagascar	10	2	1	812 695	678 384	134 311
Maurice	6	1	0	574 147	479 317	94 830
Somalie	1	1	0	97 750	97 750	0
OIO	2	0	0	200 000	160 000	40 000
Total	63	15	9	5 423 401	4 580 276	843 125
Terminés:		24	Budget:	5 500 000		
En cours:		39	Subventions allouées:	98,61%		
			Montant dépensé:	84,45%		

Le point sur les projets d'aquaculture réalisés au travers des Appels à Propositions (APs)

Aquaculture villageoise marine de poisson et de crevettes (plus d'une centaine d'étangs individuels ou collectifs)

Kenya et Tanzanie



Etang de poissons et de crevettes à Tanga (Tanzanie). Un projet de l'ONG Prawnto.

Photo: M. de San (COI/ReCoMaP)

- ⇒ **Constat** : Compte tenu de la surexploitation des lagons, cette filière villageoise possède à long terme un potentiel de plusieurs milliers de tonnes/an, mais elle est caractérisée par un manque de professionnalisme et de connaissances techniques le tout conduisant à une production très faible.
- ⇒ Le soutien trimestriel par deux consultants de projets aquacoles de l'ensemble de nos partenaires dans les deux pays se terminera fin 2010. Les six derniers mois ont porté plus particulièrement sur le renforcement au Kenya de 3 groupes villageois pilotes et 10 en Tanzanie que nous espérons professionnaliser à un niveau équivalent à 50% de la rentabilité asiatique.
- ⇒ 2011 : Finalisation d'un manuel simplifié en Swahili avec un support en bandes dessinées sur l'aquaculture villageoise.
- ⇒ 2011 : Pour le Kenya, soutien à la mise en place d'un stockage de longue durée de juvénile de poisson afin d'en assurer un approvisionnement régulier et le renforcement de la fabrication de nourriture artisanale.

Fermage villageois de bêche de mer

Plusieurs pays se sont montrés intéressés par cette filière dont les produits sont hautement valorisés sur les marchés asiatiques.

Madagascar

- ⇒ Une compagnie privée associée à deux Universités belges et de l'Université de Tuléar (IHSM) ont maîtrisé l'élevage du concombre de mer (*Holothuria scabra*)
- ⇒ Les deux ONG ont reçu un financement au travers des APs pour développer le grossissement du *H. scabra* dans sept villages. Le cycle d'élevage en mer est de 7 à 12 mois pour atteindre la taille adulte.
- ⇒ De gros progrès techniques ont été faits avec des taux de survie de 60 à 70 % dans deux villages. La grosse difficulté qui reste est la maîtrise des vols d'adultes avant la vente.
- ⇒ Des propositions de textes légaux ont été présentées à l'Administration Centrale et Régionale en vue de protéger les intérêts à long terme de la filière c.-à-d. les fermiers et les fournisseurs de juvéniles et acheteurs des adultes.
- ⇒ Cette nouvelle filière villageoise a encore besoin de plusieurs années de soutien des ONG qui ont obtenu un financement Norvégien de 3 ans pour l'après Pro-GeCo.
- ⇒ Cette filière a aussi besoin d'un approvisionnement à un prix compétitif de juvéniles (non subsidié) qui lui dépend de la mise en place d'une filière d'élevage industriel. Ce processus est en cours avec la recherche de financement (Hollande) et de partenaires.

Rodrigues (Maurice)

- ⇒ Des professionnels et des membres de l'Assemblée régionale de Rodrigues ont visité à deux reprises (2009 et 2010) les installations à Tuléar.
- ⇒ Une étude de faisabilité a été commanditée pour Rodrigues où il s'agit de développer une alternative à la collecte des poulpes et concerne 100 familles et un potentiel investisseur privé.
- ⇒ Une Etude d'Impact Environnementale (EIE) est en cours de finalisation pour la première phase de test de faisabilité économique sur Rodrigues.
- ⇒ Si l'EIE est acceptée et que les autorités donnent leur accord, un lot de 3.000 juvéniles sera importé de Madagascar qui sera mis en quarantaine pendant deux mois durant la phase de pré-grossissement à terre pour être finalement soumis à un test de grossissement en mer.

Pour l'île de Saint Brandon : Une étude de faisabilité technique et financière pour une compagnie privée.

Seychelles

- ⇒ Une visite seychelloise mandatée par l'administration qui est intéressée par les perspectives de développement de cette filière sur les Iles Eloignées.
- ⇒ Une étude de faisabilité technique et financière sur les Iles Eloignées pour une compagnie privée.

Autres contacts commerciaux avec Oman et la Nouvelle Calédonie

Culture d'algues

Kenya partie Sud de Mombasa ('spinosum')

- ⇒ 5 villages sont initiés avec un 1^{er} village pilote à succès (Mkwero sur l'île de Wassini). A fin 2010, nous avons un total de 70 algoculteurs débutants et 50 km de ligne.



Culture de l'algue spinosum à Shimoni (Kenya) par Pact Kenya: ramassage des boutures. Photo: M. de San (COI/ReCoMaP)

- ⇒ Une deuxième espèce d'algue ('cottonii') est introduite et mise sous quarantaine. Sur instructions de l'Administration, la culture commerciale ne pourra commencer qu'en 2012, alors qu'elle se fait à 20 km de la frontière en Tanzanie...
- ⇒ Sous financement de l'Union Européenne (UE), un projet national assurera le soutien (300.000 €) de ce projet de culture commerciale jusqu'en 2013.
- ⇒ Avec l'aide du département des pêches, une proposition est en élaboration pour la mise en place d'une concession d'achat de 5 ans (de la frontière tanzanienne à Gazi) afin de sécuriser l'acheteur partenaire et ses investissements dans la phase de démarrage non rentable (moins de 500 t). Le prix au producteur sera identique à celui de la Tanzanie où une très forte compétition entre les acheteurs favorise un prix élevé.
- ⇒ Le chiffre d'affaire annuel pour un algoculteur mi-temps (grandes marées basses) avec 3 tonnes sèches et 1,5 km de ligne est de 300 €/an et le double pour une famille à temps plein.
- ⇒ La production en 2010 est de 10 t et la production espérée en 2011 sera de 150 à 200 t d'algues sèches.

Zanzibar, l'île d'Uzi (culture de spinosum sur cailloux)

- ⇒ Au travers d'une association villageoise, une expérimentation commerciale a été faite mettant en œuvre la culture d'algue sur caillou (25 pièces par m²). 1.500.000 pierres bouturées ont été installées à Uzi pour 100 familles. Chacune a reçu aussi une barge de transport capable de prendre une tonne d'algues.



Culture de l'algue spinosum sur cailloux au village d'Uzi. Un projet d'Uzi Seaweed Farmers Association (USFA) Photo: M. de San (COI/ReCoMaP)

- ⇒ La technique a remporté un franc succès en réduisant totalement le travail de bouturage et de re-bouturage. Les femmes estiment qu'elles ont maintenant l'équivalent de manguiers qui produisent des fruits toute l'année.
- ⇒ Fin 2010, l'estimation est de 2 millions de pierres et on parle de 50 familles supplémentaires qui n'ont plus qu'à faire la cueillette des pierres bouturées à marée basse.
- ⇒ Il y a quatre acheteurs sur l'île d'Uzi et les volumes de l'acheteur partenaire du projet sont passés de 5 t/mois à 20 t/mois d'algues sèches.
- ⇒ En 2011, les 2 millions de cailloux bouturés devraient produire de 500 à 1.000 t/an d'algues sèches et plus de 1.000 en 2012. Cela devrait donner un revenu de 600 à 700 € pour une famille disposant de 20.000 pierres et ne travaillant qu'à mi-temps.

Madagascar, côte SO à Tuléar (cottonii valorisée à 70 % de plus que la spinosum)

- ⇒ Au travers de deux ONG et d'un partenaire privé, la culture villageoise a été lancée sur 7 villages dispersés sur 300 km de côte.
- ⇒ En fin 2010, nous avons environ 150 algoculteurs débutants et 100 km de ligne bouturée.
- ⇒ La production en 2010 est de plus de 20 t et la production espérée en 2011 sera de 200 à 300 t/an d'algues sèches en fonction de la **bonne gestion des accidents naturels** comme la température létale de l'eau au-delà de 30 °C et le développement massif d'algues parasites. L'objectif est de 800 à 1.000 t en 2013.
- ⇒ Des propositions de textes légaux ont été présentées à l'Administration Centrale et Régionale en vue de protéger les intérêts à long terme de la filière c.-à-d. les algoculteurs et les acheteurs investisseurs.
- ⇒ Le chiffre d'affaire annuel pour un algoculteur à mi-temps (grandes marées basses) avec 3 tonnes d'algues sèches et 1,5 km de ligne est de 450 €/an et le double pour une famille à temps plein.



Récolte de l'algue cottonii à Tuléar. Un projet de Trans-Mad' Développement. Photo: M. de San (COI/ReCoMaP)

Michel de San
Coordinateur Régional & Chef de Projet,
ProGeCo

Les partenaires s'associent pour démarrer un projet de recyclage de verre

Un projet de collecte des déchets en verre et de recyclage est actuellement en cours après la signature d'un accord entre les partenaires concernés.

Le Mémoire d'Entente (MOU) entre *Landscape and Waste Management Agency (LWMA)* et *Sustainability for Seychelles (S4S)* a été signé récemment par le chef exécutif de LWMA, Mme Lena Desaubin, et le président de S4S, Mme Iris Carolus, au bureau de l'agence *English River*, le 27 octobre 2010.



Avec l'aimable autorisation du Seychelles Nation

Mme Carolus a déclaré que le projet, dans lequel le Département de l'Environnement est également partenaire, vise à détourner les déchets en verre des sites d'enfouissement afin qu'ils puissent être recyclés et utilisés à bon escient.

Elle a ajouté que S4S recevra bientôt les bacs de recyclage qui seront placés à des points de collecte, y compris dans les hôtels et les restaurants.

Mme Carolus, qui coordonne le projet, a déclaré que le Département de l'Environnement et la LWMA aideront à placer les bacs et à collecter les déchets tels que des pots et des bouteilles non consignés.

Ces derniers seront ensuite écrasés dans une machine spéciale. A partir de là, il y aura plusieurs options pour l'utilisation locale.

Le projet est l'un des quatre projets liés à l'environnement, et qui sont financés par ProGeCo.

Mme Desaubin a ajouté que la LWMA est heureuse d'avoir signé cet accord avec S4S et qu'elle fera les efforts nécessaires pour que le projet soit un succès.

*Avec l'aimable autorisation du Seychelles Nation
Adapté de l'article publié le 27 oct 2010*

Cérémonie de signature du Plan de gestion de l'érosion de la plage de Jambiani Projet UNESCO-ProGeCo, 22 septembre 2010

La cérémonie de signature a eu lieu à l'Institut des Sciences Marines (IMS) à *Stone Town Hall*, afin d'adopter le Plan de gestion de l'érosion de la plage pour la zone de Jambiani (Tanzanie). Environ 34 participants, venus des villages et de diverses institutions gouvernementales, étaient présents. Les participants représentaient des membres de la communauté, des ONG, les chefs de village, les cultivateurs d'algues et les pêcheurs traditionnels. Étaient également présents, trois membres des bureaux de ProGeCo de Dar-es-Salaam et de Maurice, MM. Baraka Kalangahe et Hassanali Aboubacar-Tayffa ainsi que Mme Scholastica Shula. M. Kalangahe a adressé un mot de félicitation en notant que c'était une grande réussite pour le projet et la région dans son



L'invité d'honneur signant le plan de gestion
(Photo: Dr N. S. Jiddawi).

ensemble.

Un certain nombre de présentations ont été faites afin de renforcer la compréhension des intervenants sur l'érosion des plages, d'améliorer la collaboration entre les différentes parties prenantes et de signer le plan de gestion. Chaque participant a reçu un exemplaire du rapport Layman sur le plan de gestion, en kiswahili et en anglais, ainsi qu'un plan de gestion original.



Le Dr Nyandwi durant son allocution de bienvenue
(Photo: Dr N. S. Jiddawi).

La dégradation de la côte de Zanzibar, en particulier de la côte est de Jambiani, est depuis longtemps un problème

(La suite sur la page 6...)

(...suite de la page 5)

constant. De nombreuses tentatives ont été faites pour contrôler la situation, sans succès. L'implication des communautés dans la prise de décision des actions et des interventions est un aspect important pour la gestion côtière.

Le plan de gestion est l'un des résultats du projet « Permettre aux acteurs non étatiques en Tanzanie de planifier des revenus durables en utilisant des outils décisionnels », grâce à la prise de décision participative, aidée par des scénarios basés sur l'étude scientifique de l'érosion. Le plan de gestion a été signé le 22 septembre 2010. Ce dernier a été élaboré par l'Institut des Sciences Marines, en collaboration avec les parties prenantes de Jambiani et de Paje et autres experts d'Envision (UK) et de NIO (Goa), en vertu d'un projet UNESCO-ProGeCo d'une durée d'un an,

basé sur une approche participative entre les communautés et les scientifiques.

La réunion était animée par le Dr Nyandwi, qui a prononcé l'allocution de bienvenue et introduit l'atelier. Le directeur a ensuite donné un bref aperçu du projet. Deux présentations ont été faites par les Dr N. Jiddawi et Y. Shaghude sur la participation des parties prenantes et les activités scientifiques du projet qui ont conduit à la formulation du plan de gestion. La réunion a été officiellement inaugurée par le Commissaire de district de la région Sud, M. H. Makungu.

Dr. Narriman S. Jiddawi
Maître de conférences, IMS

Dr N. Nyandwi
Directeur associé académique, IMS

Opération DCP à Domoni, Anjouan

Depuis les années 80, on observe un important déploiement des dispositifs de concentration de poissons (DCP) dans le cadre de projets de développement des pêches artisanales des pays de la région du sud ouest de l'océan Indien, notamment aux Seychelles, à Maurice et aux Comores. Il s'agit d'un ensemble de flotteurs liés à un système d'ancrage qui favorise l'attraction des poissons pélagiques (de surface) tels que le thon et le coryphène entre autres.



Clip (12.4 MB):
Confection d'un DCP à Domoni avec l'aide de l'expert mauricien, M. Atmanun Venkatasami.

© S. Ahamada (COI/ReCoMaP)

Ils permettent à de nombreux pays insulaires une meilleure exploitation des zones économiques exclusives, en offrant une opportunité d'augmentation des captures, et de diversification à même d'alléger l'effort de pêche dans les zones de fond ainsi que de générer plus de revenus que la pêche lointaine en haute mer. Ils permettent également de concentrer les pêcheurs sur des sites bien déterminés et réduisent ainsi les nombreuses disparitions de vies humaines.

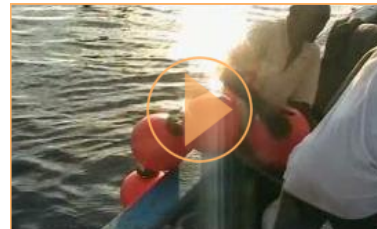
Malgré cet engouement pour les DCPs, il se pose le problème de leur faible espérance de vie. Ils disparaissent en si peu de temps (moins d'un an et demi) et ils sont difficiles à renouveler. Ceci s'explique par leur coût élevé et par de faibles capacités techniques et financières des organisations de pêche : faibles connaissances de la bathymétrie et morphologie sous-marine très accidentée, techniques de confection et d'entretien peu maîtrisées et faible organisation financière, sociale et institutionnelle.

Le Programme Régional de Gestion Durable des Zones Côtières (ProGeCo) a ainsi mobilisé un expert mauricien sur les DCPs en la personne de M. Atmanun Venkatasami pour appuyer les organisations des pêcheurs comoriens notamment de Domoni (Anjouan) dans la confection, la pose et

l'entretien des DCPs. Cette mission a eu lieu du 25 octobre au 5 novembre 2010 avec l'assistance de l'Agent national GIZC et du Point Focal insulaire d'Anjouan.

Elle a commencé par une formation sur le tas où une dizaine de personnes représentant les organisations des pêcheurs des 3 îles (Anjouan, Grande Comore et Mohéli) et de l'Ecole de Pêche de Mirontsy (Anjouan) ont pris part.

Ensuite a eu lieu la confection avec du matériel fourni par la Direction Nationale des Ressources Halieutiques, suivie de la pose proprement dit à 1100 m de profondeur au large de Domoni.



Clip (10 MB) : Mise en mer des flotteurs du DCP au large de Domoni.

© S. Ahamada (COI/ReCoMaP)

Suite à des discussions avec la coopérative des pêcheurs sur l'entretien et la pérennisation, les pêcheurs ont consenti de payer 4 euros par embarcation motorisée par mois pour la constitution d'un fond de pérennisation des DCPs.



La pose du DCP au large de Domoni.
Photo: S. Ahamada (COI/ReCoMaP)

Notons que l'Association Mroundra de Domoni a bénéficié du financement d'un projet de développement de la pêche à travers le 2^e Appel à Propositions du ProGeCo dont l'ob-

(La suite sur la page 7...)

(...suite de la page 6)

jectif est de contribuer au renforcement des capacités des pêcheurs pour augmenter la production de poissons, l'amélioration des conditions de conservation et de commercialisation, et la sécurité en mer des pêcheurs. Ce projet a aussi permis de construire une maison de la pêche, un débarcadère, une chambre froide et la redynamisation de la coopérative des pêcheurs à travers un appui en réorganisation

institutionnelle, élaboration d'un manuel de procédures et formation en gestion administrative et financière.

Nous espérons qu'avec cette opération seront accrues l'efficacité et la durée de vie du DCP de Domoni et que ceci servira d'exemple pour d'autres communautés de pêcheurs de l'archipel des Comores.

Saïd Ahamada
Agent GIZC des Comores,
ProGeCo

Formation sur le suivi participatif et la tenue essentielle des registres

ProGeCo a engagé Dr Kairo, un expert en mangrove, pour faciliter une formation communautaire sur le contrôle des ressources des forêts de mangroves et les relevés effectifs. Le but de cette formation était d'atteindre le résultat 2 du Projet de restauration des mangroves, qui est actuellement mis en oeuvre dans le district de Mkinga, par le biais d'Envirocare, la Fondation pour la sensibilisation à l'environnement (FEA) et le Réseau de conservation de l'environnement côtier en Tanzanie (TACOECONT).

ment de « propriété » de telle sorte que les participants soient motivés à protéger et/ou à restaurer leur environnement.

Mode de la formation

La formation a été réalisée sous la forme d'un atelier de six jours consécutifs en étroite collaboration avec Envirocare, la FEA et TACOECONT. Trois centres principaux de formation, à savoir Moa, Boma-Kichakamiba et Jasini, ont été établis pour permettre à deux villages au moins d'être formés pendant deux jours, dans l'un des lieux identifiés. Le consultant a conçu un plan de formation qui a permis, le premier jour de la formation, de faire un cours théorique en classe et le second jour, d'aller dans les forêts de mangroves pour une mise en pratique (apprentissage sur le terrain).

Attributs et paramètres surveillés

Le but du suivi était de détecter les changements ou les tendances au fil du temps dans la biomasse, la diversité et/ou les processus écologiques, les tendances négatives étant dues aux activités humaines ou aux catastrophes naturelles, et les tendances positives, aux interventions de gestion telles que la protection et la restauration. Pendant la formation, le consultant a donné tous les indicateurs clés qui permettent la détection des changements, des tendances et des conditions de l'écosystème des mangroves.



Formation sur le suivi organisée à Boma-Kichakamiba
Photo: Envirocare

Objectif de la formation

La formation visait à renforcer les capacités des communautés locales et autres parties prenantes du district de Mkinga à acquérir les connaissances et compétences dans la conduite du suivi périodique des forêts de mangroves dans leurs villages respectifs; y compris les techniques de collecte de données, la tenue des registres, et la manière d'utiliser les données obtenues pour la planification et la prise de décision au niveau villageois.

Portée et objectif de la formation

La formation a été effectuée de manière participative, en impliquant les utilisateurs des ressources ou les parties prenantes de Moa, Boma-Subutuni, Boma-Kichakamiba, Ndumbani et Jasini. Le suivi participatif a été choisi parce qu'il présente plusieurs avantages par rapport au suivi classique (réalisé uniquement par des scientifiques). Tout d'abord, il a grandement augmenté les effectifs concernés et ainsi, permis que beaucoup plus de données soient recueillies dans un court laps de temps. Deuxièmement, il a renforcé la sensibilisation à l'environnement et créé un senti-



Semis de mangroves nouvellement plantés
Photo: Envirocare

(La suite sur la page 8...)

(...suite de la page 7)

Tâches

1) Introduction à l'environnement de la mangrove

Une réunion interne a été organisée dans chaque centre de formation pour guider la visite de la gestion des mangroves. Lors de la réunion, les techniques d'enquête communautaires utilisées dans les écosystèmes de mangroves ont été introduites. Les participants ont été aussi initiés au travail de terrain : matériel d'échantillonnage simple, comprenant compas et rubans à mesures, saisie et analyse des données, présentation des données et rapports, et sur la façon d'initier la communauté aux différentes méthodes de gestion, y compris le reboisement, la régénération naturelle, l'éclaircissement et la conservation. Encore une fois, ils ont été guidés dans la prise de notes sur la présence de dépérissement, l'évaluation des épi-microfaunes benthiques et les indicateurs de santé ou de maturité des écosystèmes ou des menaces.



Pris de mesures des plantules de la mangrove (Photo: Envirocare)

2) Suivi des forêts de mangroves et évaluation des ressources du terrain dans les peuplements naturels

Pendant le travail de terrain, les communautés ont appris à aménager un terrain, à mesurer les arbres, à observer la régénération naturelle, et à enregistrer la description générale du site, y compris les caractéristiques environnementales telles que les propriétés du sol et l'altitude.

En outre, les communautés ont été amenées sur les zones reboisées et aidées pour surveiller leur performance. Les communautés ont eu le temps de s'autocritiquer et ont été guidées sur le choix de moyens fiables pour le stockage des données au niveau du village. Ils ont été informés que les données stockées pourraient être utilisées pour la planification et la prise de décision au niveau villageois.

Abdallah Ramadhani Mkindi
Chef de Projet
Envirocare

Galerie des Photos



Plantules de palétuvier dans le Parc national marin de Curieuse aux Seychelles
Photo: Seychelles National Parks Authority (SNPA)



Boutures plantées pour contrôler l'érosion à Tsingeni, Anjouan (Comores). Un projet d'APED.
(Photo: Amri Salim)



Moissonnage de poissons à Makongeni (Kenya). Un projet du Kwetu Training Centre for Sustainable Development. Photo: P. Kimani (COI/ReCoMaP)



Pour plus d'infos, merci de visiter notre site internet: www.progeco-oi.org

Pour visualiser ou télécharger des photos gratuitement, veuillez visiter notre médiathèque en cliquant [ici](#).



Financé par
**Union
Européenne**

COMMISSION DE L'Océan Indien

Q4, Avenue Sir Guy Forget, B.P. 7, Quatre-Bornes, île Maurice
Tél: (230) 427 3366 / 6172 / 6199, Fax: (230) 425 2709
Courriel: secretariat@coi-ioc.org, Site internet: www.coi-ioc.org



Vous avez reçu cette lettre d'information parce que vous êtes considéré(e) comme une partie prenante ou un(e) partenaire de ProGeCo. Cette lettre vous tiendra informé(e) des nouvelles réalisations de ProGeCo et autres problèmes côtiers dans les pays où nous intervenons.

Vous souhaitez vous désabonner ou vous abonner sur une autre adresse? Envoyez un e-mail à dyanick.beque@coi-ioc.org

Des questions ou commentaires? Contactez kim.lau@coi-ioc.org